ANNEXE 1

Répartition des tâches de la crèche nécessitant l'implication des parents

Temps de partage

Chaque parent peut venir passer un temps dans la crèche avec ou sans son enfant : Soit pour aider l'équipe si besoin, soit pour partager une passion. Vous pouvez apporter un objet à faire découvrir aux enfants ou prévoir un temps de chant, musique, danse, balade, activité motrice ou autre talent à partager avec les enfants et l'équipe.

Il est aussi possible de participer aux activités déjà prévues par les professionnelles.

Ces temps d'échange permettent aux parents de percevoir le quotidien des enfants à la crèche.

Les grands ménages

Chaque année les parents membres de l'association doivent participer à au moins un des quatre grand ménage proposé durant l'année.

Le tri sélectif

Soucieuse de son impact écologique, la crèche fait le tri sélectif. Merci de prendre les sacs ou caisses de tri dans l'entrée (et nous les rapporter vides) pour nous aider dans notre démarche.

La participation à une commission

4 commissions ont été créées pour faciliter le fonctionnement de la crèche :

-Commission bricolage : Nous avons besoin de vous pour les réparations du quotidien aux seins des locaux.

-Commission inscriptions : En tenant compte des contraintes imposées (CAF, financements des communes, liste attente), vous serez, en collaboration avec la directrice pour décider des futurs inscriptions.

-Commission parentalité : Cette commission est garante du lien entre professionnelles et parents. Elle est responsable du projet éducatif et de son écriture. Elle gère à l'aide d'une professionnelle de l'équipe, les ateliers parents.

-Commission informatique : Gestion du site internet, problème informatique, renouvellement des abonnements.